Habitants
2 116 972

PIB par habitant
27 975 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaire moyen brut annuel
24 287 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

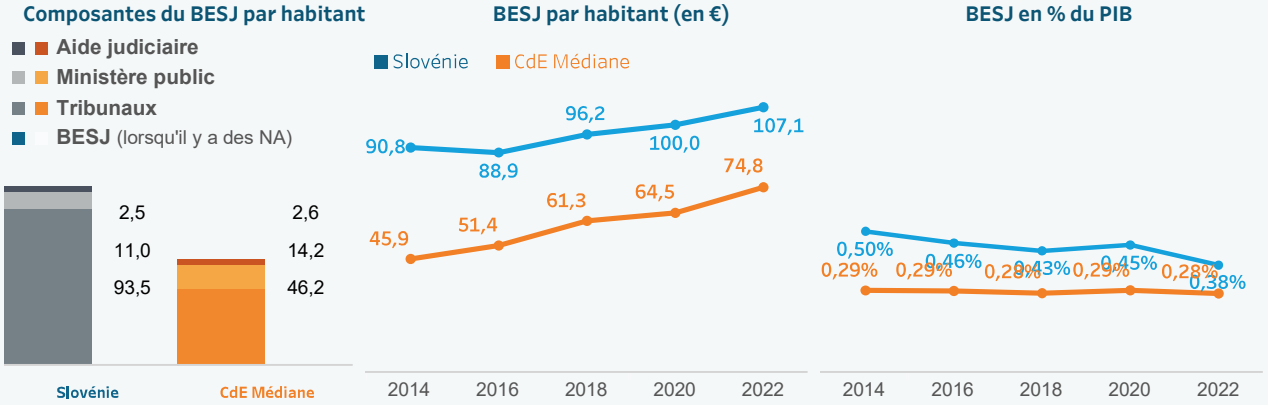

Budget : En 2022, le budget exécuté du système judiciaire de la Slovénie est de 226 755 964 €, soit 107,1 € par habitant, nettement supérieur à la médiane du CdE, et 0,38 % du PIB, également au-dessus de la médiane du CdE. 87,3% du budget du système judiciaire concerne les tribunaux, l'un des pourcentages les plus élevés d'Europe. Le budget des tribunaux par habitant est resté bien au-dessus de la médiane du CdE, contrairement au budget du ministère public. Le budget de l'aide judiciaire représente 2,5 € par habitant, s'alignant sur la médiane du CdE.

Éthique des juges: La Commission d'éthique et d'intégrité au sein du Conseil supérieur de la magistrature adopte des avis de principe sur les comportements constituant une violation du Code d'éthique judiciaire ; émet des recommandations concernant le respect des règles d'éthique et d'intégrité judiciaires ; adopte des lignes directrices ; assure l'éducation et la formation des juges dans le domaine de l'éthique et de l'intégrité en coopération avec le Centre de formation judiciaire.

Technologies de l'information et de la communication (TIC): L'indice de déploiement des TIC de 4,4 est légèrement supérieur à la médiane du CdE. La Slovénie est encore en phase de digitalisation de l'infrastructure du registre des affaires, étant donné que l'indice TIC semble le plus fort dans la catégorie « Gestion des affaires », qui est significativement plus élevée que l'indice total. Toutefois, les services électroniques sont également en cours de développement, comme par exemple les jugements anonymisés, accessibles au public gratuitement. Les principales décisions de la Cour suprême sont également publiées en anglais. En 2022, un outil de conversion de la parole en texte a été testé.

Aide judiciaire: Une aide judiciaire gratuite « urgente » peut être approuvée par le tribunal dans le cas où le demandeur ne pourrait pas respecter le délai ou perdrait un droit pendant le temps nécessaire au traitement de la demande d'aide judiciaire gratuite. Seule l'absence de bien fondé de l'action est examinée, tandis que les critères matériels sont vérifiés à un stade ultérieur.

Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

Civil	Pénal	Administratif
337	**146**	**540**

jours pour résoudre une affaire

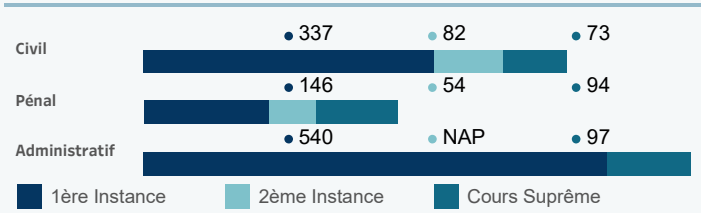

Efficacité : Les tribunaux sont les plus efficaces dans le domaine des affaires pénales, en particulier dans les affaires pénales de 2ème instance.

Le DT est le plus élevé dans les affaires administratives de 1ère instance, connaissant une augmentation constante depuis 2016. En effet, au cours des années précédentes, la Cour administrative a été confrontée à l'afflux de nouvelles affaires, en raison de l'exécution d'un arrêt de la CEDH, ainsi qu'à de nouvelles compétences. Ces dernières années, elle a également traité un nombre considérable d'affaires prioritaires ou urgentes (par ex., concernant les demandeurs d'asile), ce qui a allongé la durée de procédure pour les affaires « ordinaires ».

Le DT est supérieur aux médianes respectives du CdE uniquement en 1ère instance, mais il convient de noter qu'entre 2020 et 2022, il a diminué dans les affaires civiles et pénales de 1ère instance.

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

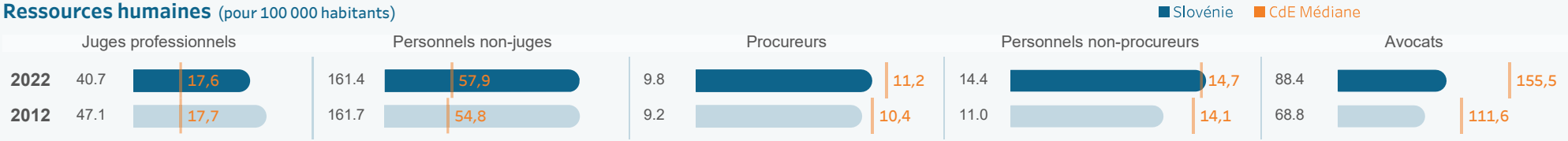

Égalité de genre

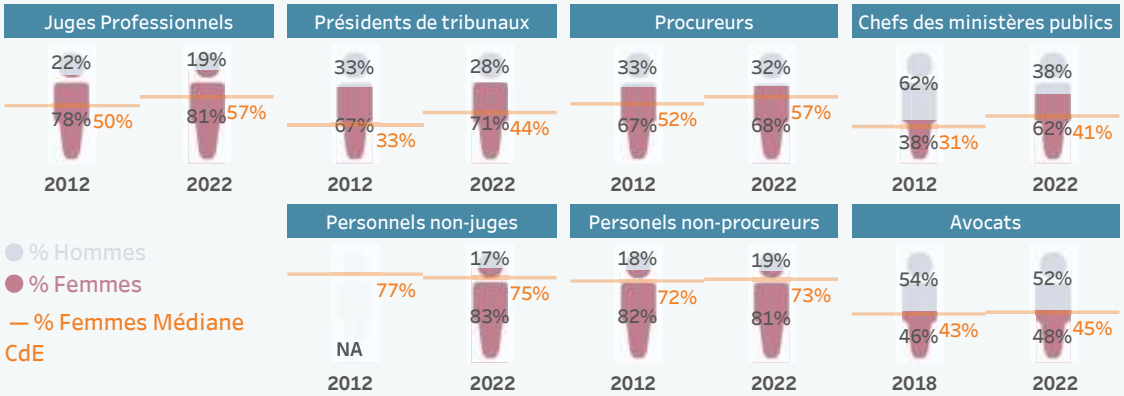

Salaires bruts absolus

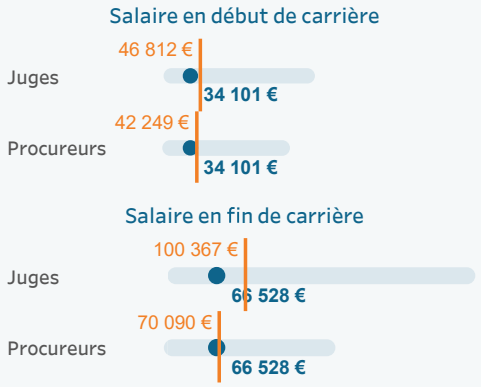

Ratio avec le salaire moyen brut annuel

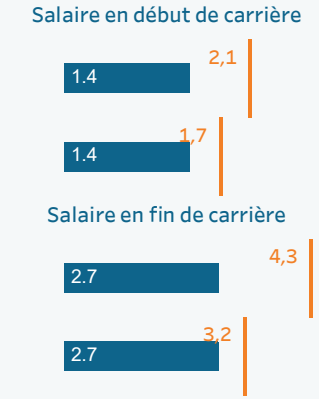

Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*

Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance

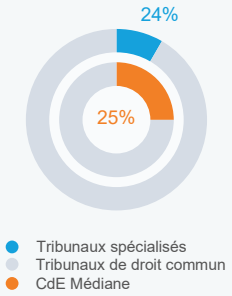

Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.

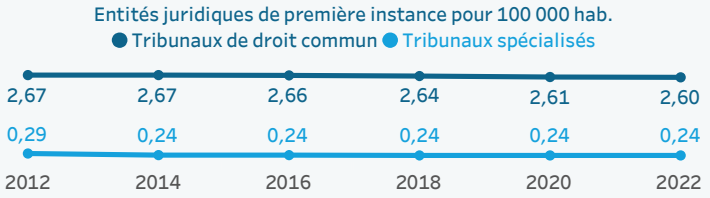

Tous les tribunaux (implantations géographiques)

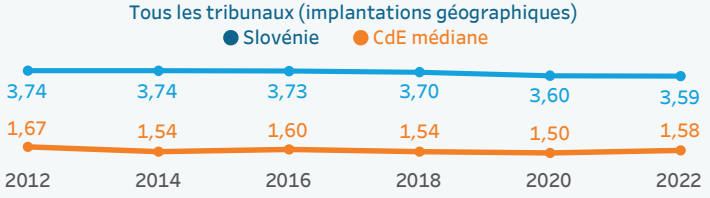

*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365
La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

Slovénie
CdE Médiane

Instance
1ère Instance
2ème Instance
Cours Suprême

Clearance Rate

Civil	1ère Instance	102%	100%
	2ème Instance	94%	99%
	Cours Suprême	101%	105%
Pénal	1ère Instance	102%	99%
	2ème Instance	100%	99%
	Cours Suprême	102%	100%
Administratif	1ère Instance	98%	98%
	2ème Instance	NAP	103%
	Cours Suprême	103%	102%

Disposition Time (en jours)

Civil	1ère Instance	337	239
	2ème Instance	82	200
	Cours Suprême	73	152
Pénal	1ère Instance	146	133
	2ème Instance	54	110
	Cours Suprême	94	101
Administratif	1ère Instance	540	292
	2ème Instance	NAP	215
	Cours Suprême	97	234

Evolution de Disposition Time

		2012	2014	2016	2018	2020	2022
Civil	1ère Instance	318	270	280	283	350	337
	2ème Instance	122	84	97	82	40	82
	Cours Suprême	272	167	150	119	59	73
Pénal	1ère Instance	124	123	141	142	165	146
	2ème Instance	49	50	46	44	26	54
	Cours Suprême	110	90	136	167	147	94
Administratif	1ère Instance	130	112	282	406	443	540
	2ème Instance	NAP	NAP	NAP	NAP	NAP	NAP
	Cours Suprême	83	220	188	152	122	97

Affaires nouvelles

Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants

	Civil	Pénal	Administratif
2022	1.38	3.43	0.13
2020	1.52	3.48	0.14
2018	1.96	3.47	0.17
2016	2.50	3.43	0.14
2014	2.91	4.29	0.26
2012	3.05	5.51	0.24

Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants

	Civil	Pénal	Administratif
2022	0.31	0.30	NAP
2020	0.31	0.22	NAP
2018	0.41	0.26	NAP
2016	0.52	0.28	NAP
2014	0.63	0.32	NAP
2012	0.57	0.41	NAP

Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants

	Civil	Pénal	Administratif
2022	0.071	0.034	0.018
2020	0.077	0.031	0.017
2018	0.096	0.033	0.018
2016	0.088	0.036	0.043
2014	0.086	0.039	0.046
2012	0.066	0.040	0.059

Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur

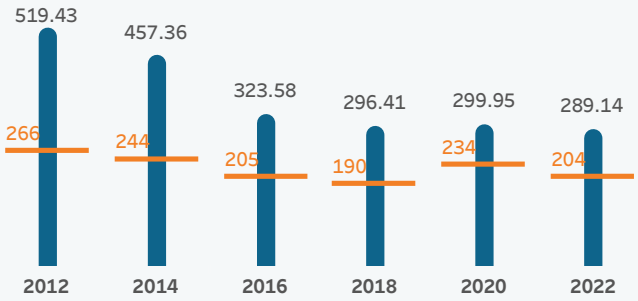

Répartition des affaires traitées en %

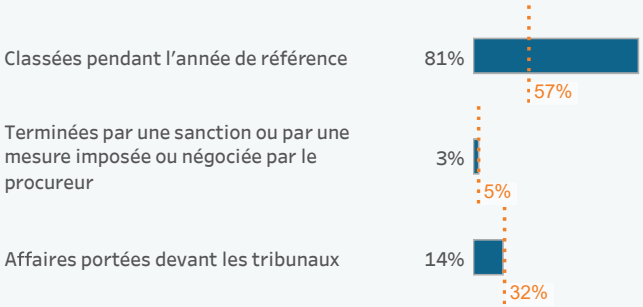

Répartition des affaires classées en %

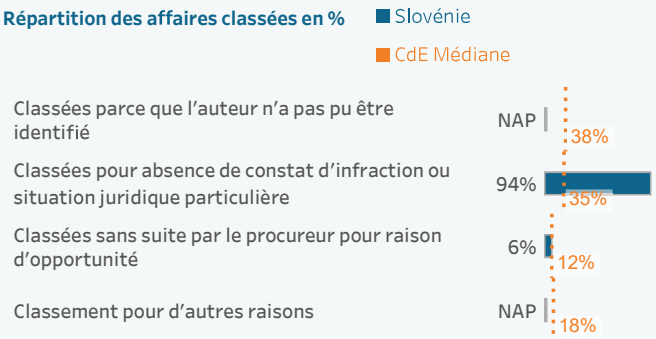

Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC
(de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **4,36**

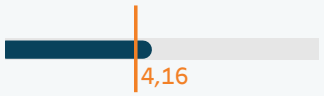

Taux d'utilisation total : **3,91**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

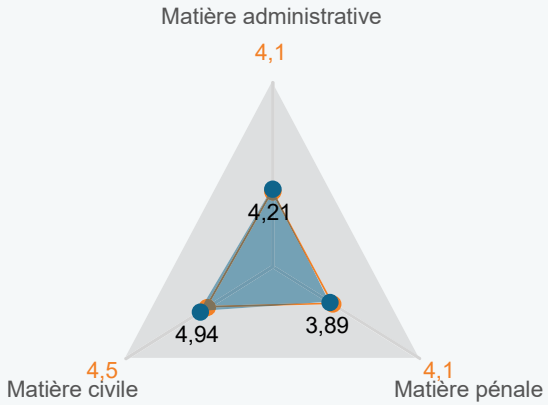

Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

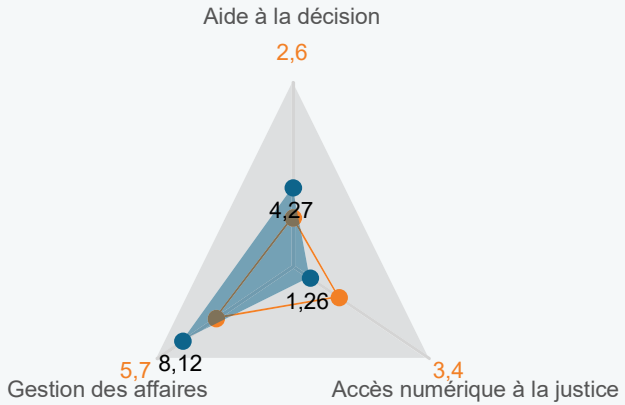

Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques	Jurisprudence des juridictions supérieures	Informations sur le système judiciaire
https://www.uradni-list.si/	http://sodnapraksa.si/	https://nasodiscu.si
http://www.pisrs.si		
https://www.dz-rs.si		